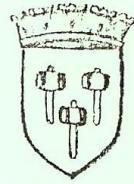
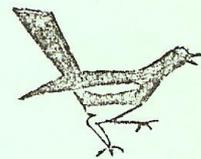
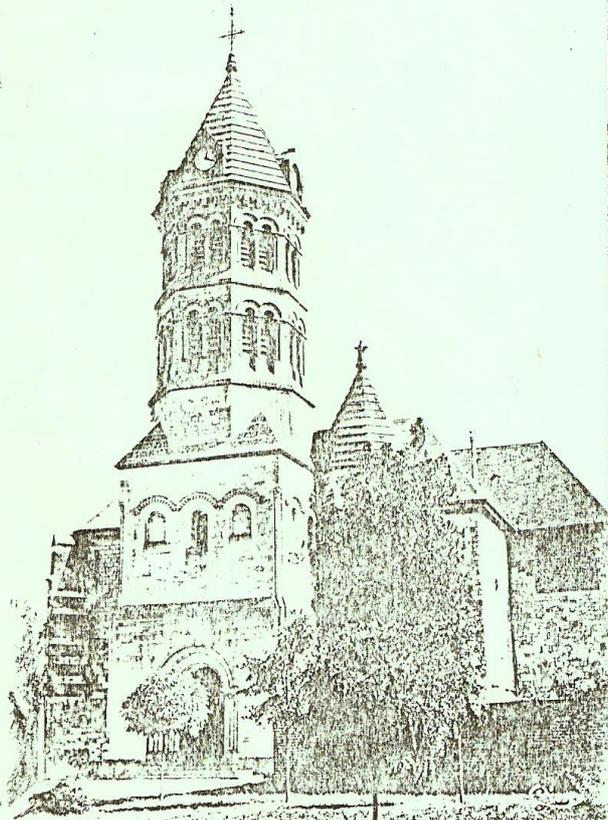


NOTRE



VILLAGE



BULLETIN
MUNICIPAL
D'INFORMATIONS
ET DE LIAISON
DE LA COMMUNE DE
MONCHY-LAGACHE

DECEMBRE 1974.....N° 17
o=o=o=o=o=o=o=o=o=o=o=o=o=o=

Notre village, étant resté, malgré une certaine évolution, essentiellement rural, on ne peut évoquer ce second trimestre 1974 dont ce bulletin doit faire le bilan, sans mentionner le temps exceptionnellement pluvieux de ces trois derniers mois. L'abondance des pluies dans notre région, jamais vue en si peu de temps de mémoire de cultivateur ou de météorologue, a apporté un retard considérable dans les travaux agricoles, causé des pertes importantes, perturbé la marche des usines, (sucrieries, conserveries, etc...)

Ce temps et les travaux, qui empêchaient les réunions, ont perturbé aussi l'activité de votre Conseil qui s'est fort peu réuni ce second trimestre.

La réunion du 8 Octobre votant le compte administratif 1973 et le budget supplémentaire 1974 permettait de faire le point de certains projets qui devraient être réalisés en 1975. A savoir :

- Lotissement du chemin du jeu de paume (ancien quartier de la gare) enfin concrétisé après retards dus au géomètre et aux Services de l'Equipement.
- Salle des fêtes suivant projet présenté sur le bulletin d'Août.
- Etude de différentes possibilités pour résoudre le problème scolaire à Monchy en fonction principalement de la fermeture de l'école de Tertry, regroupée sur Monchy. Ramassage, cantine etc ... différentes solutions sont à l'étude avec l'Inspection primaire.
- Accord du Conseil Municipal sur une nouvelle forme de distribution de courrier proposé par l'administration départementale des P.T.T. avec casiers, permettant partout dans le village une première distribution en casiers très tôt suivie d'une seconde plus tardive pour les mandats, colis ou passages à domicile. Ceci aurait tout au moins l'avantage de ne plus séparer les hameaux de Monchy-centre ce qui était très gênant à bien des égards.
- Protestation auprès des Ponts et Chaussées pour retard apporté à tous les travaux ou aménagements prévus dans la commune.
- Fixation de la date de l'Arbre de Noël des enfants de la commune, le Dimanche 22 Décembre, avec participation de la fanfare Ste Cécile qui organisera cette année la tombola à son profit.

Rappelons le repas amical offert aux Anciens, le II Novembre, et félicitons de nouveau les deux couples d'anciens de la commune ayant fêté cette année leurs noces d'Or.

Mr. et Mme CIANCIO, mariés le 7 Juin 1924, en Algérie
Mr. et Mme Fernand THIOURT, mariés le 23 Février 1924, à Monchy

Nous nous devons aussi d'évoquer le 30ème anniversaire cette année de la mort de notre concitoyen, Monsieur Moïse VARRIER, mort en service commandé dans la Police Parisienne à la Libération de Paris.

Enfin rappelons, pour ceux qui n'en auraient pas été informés, le décès, en Novembre, de Madame Julien PREVOST, Institutrice pendant de longues années à Monchy où elle a formé de nombreuses générations d'écopliers.

ETAT CIVIL

NAISSANCES : BROYEZ Severine20 Août 1974
GOOSSENS Benoît26 Août 1974
VALLETTE Delphine2 Septembre 1974
MOINARD Yvan4 Septembre 1974
DODRE Lilium18 Octobre 1974
BARE Angélique29 Octobre 1974
VASSEUR Angélique30 Novembre 1974

MARIAGES : GREGOIRE Bernard et DUCLERCQ Brigitte.....4 Juillet 1974
LAURENT Jacques et DELCROIX Chantal7 Septembre 1974
DERMIGNY Jean-Pierre et RIGAUX Anne-Marie.28 Septembre 1974
MERLIER Jean-Jacques et LHERMITTE Martine...2 Novembre 1974
CARON Dominique et PRUVOT Christiane.....9 Novembre 1974

DECES : Madame LEVERT PRESTEL Berthe10 Septembre 1974

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Monsieur et Madame LAMUR
Monsieur et Madame LAJOIX
Monsieur et Madame LAMBERT-PHILIPPE
Monsieur et Madame MARCHANDISE
Monsieur et Madame HENNEBIL
Monsieur et Madame MALEZIEUX
Monsieur et Madame DECOMBLE
Monsieur et Madame BROYEZ
Monsieur et Madame D'ERFURTH
Madame BOCHART
Madame SOLESMES

UN RAPPEL UTILE

Depuis la réfection des trottoirs, des panneaux ont été implantés pour signaler l'interdiction absolue de stationner à Méreaucourt depuis la ferme de Monsieur Marc RIGAUX jusqu'à la route d'accès du terrain des sports, sur le côté de la route opposé aux parkings; et l'interdiction de stationner sur les trottoirs dans le reste de la traversée du village (Omignon jusque la raperie).

Les arrêtés municipaux ayant été transmis à la gendarmerie, les contrevenants sont exposés à des amendes s'ils sont surpris en infraction de stationnement interdit.

COMMUNIQUE

Nous proposons maintenant, à ceux qui le désirent, comme cela nous a été demandé, certains numéros de "Notre Village" ou la collection entière au prix de 3 Frs par numéro pour frais d'impression.
Vifs remerciements à Monsieur Gérard MERLIER, grâce à qui ce bulletin nouvelle formule a été imprimé.

NOS SOCIETES LOCALES

FANFARE STE CECILE

2ème semestre plutôt sans histoire pour la fanfare qui s'est manifestée à différentes reprises, notamment les 14 Juillet et 11 Novembre ainsi qu'aux fêtes de Ste Cécile et prochainement de l'Arbre de Noël.

Elle a eu également le plaisir de se faire entendre au mariage de Noël LEVERT à qui nous adressons nos sincères félicitations. La tombola de l'Arbre de Noël est confiée, cette année, à la Fanfare Ste Cécile qui participera à cette fête.

MONCHY-ATHLETIC-CLUB

FOOTBALL : début de saison difficile chez les seniors qui manquaient d'effectifs et qui ont finalement été renforcés par des juniors dont les dirigeants ont dû saborder l'équipe devant les difficultés rencontrées. L'équipe première s'est rapidement reprise, très jeune, elle est en bonne position au classement de 3ème division Santerre et devrait s'améliorer encore.

L'équipe réserve trop souvent incomplète, a retrouvé un certain esprit d'équipe et amalgame de jeunes et d'anciens, obtient de meilleurs résultats.

Les équipes cadets et minimes sont toutes deux très bien classées dans leurs championnats respectifs et possèdent des éléments très valables qui sont l'avenir du club.

TENNIS : le tournoi organisé par le club dans la seconde quinzaine d'Août a été une belle réussite, due en grande partie à Monsieur Jean-Claude DUPARCQ amenant de nombreux jeunes à participer. Les gagnants furent :

- chez les cadets :Philippe PLISSART
- chez les cadettes :Florence DUPARCQ
- chez les hommes :Philippe GRU
- chez les dames :Marie-Pascale GRU

Il a été souhaité dès Janvier-Février de prévoir l'organisation du tournoi 1975 et éventuellement de faire prendre des licences à des jeunes permettant des rencontres avec d'autres.

TENNIS DE TABLE : grâce à la victoire des "Vétérans", l'année dernière en 2ème division, les jeunes ont pris contact, cette année, avec la 1ère division. Apprentissage difficile certes, mais nécessaire pour progresser dans la qualité du jeu.

En 1ère division, à l'issue des matchs aller, aucune victoire à l'actif de Monchy, mais progrès certains de tous les joueurs qui ne se sont jamais découragés et sont à féliciter dans l'ensemble. Les matchs retour paraîtront sûrement moins difficiles aux jeunes un peu plus aguerris et certainement, ils ne finiront pas la saison sans remporter quelques victoires.

En 2ème division, les "Vétérans" tiennent bon et sont en tête du classement, il est vrai qu'il leur reste encore un match difficile à jouer contre Athies, mais ils ont bon espoir.

En 3ème division, l'équipe s'est très bien comportée jusqu'à présent et se trouve en 3ème place. Elle peut prétendre également à la victoire finale.

En 4ème division, l'équipe (des débutants) suit son petit bonhomme de chemin avec des hauts et des bas. Elle terminera vraisemblablement la saison dans le milieu du tableau, ce qui n'est pas si mal pour un début.

En résumé, la section Tennis de Table ne se comporte pas trop mal cette année encore et elle espère faire encore mieux dans l'avenir.

LA COMMANDERIE DE TEMPLIERS DE MONTECOURT

La tradition locale et les anciens du village ont depuis toujours évoqué l'existence à Montécourt au 12^{ième} ou 13^{ième} siècles d'anciens bâtiments de Templiers.

On parlait même de souterrains reliant cette Commanderie à l'ancien Château de Monchy situé autrefois, sur la rive gauche de l'Omignon, sur la butte que l'on voit à l'entrée du village à droite aussitôt passé le pont. (*Propriétés de Monsieur MORGAND et de Monsieur RIGAUD*).

Monsieur SOULET a fait une étude très documentée sur la Commanderie de Montécourt et sur les Templiers en général, objet entre autres d'une conférence aux Antiquaires de Picardie à Péronne. Nous devons à son obligeance d'en publier quelques extraits pour notre bulletin municipal. Qu'il en soit vivement remercié.

Les Templiers ou Chevaliers du Temple étaient un ordre religieux et militaire qui prit une part très importante aux Croisades et qui eut pendant deux siècles une puissance politique et financière considérable, possédant entre autres de nombreux domaines. La Commanderie de Montécourt dépendait de la Baillie Templière du Vermandois qui composait avec celle du Ponthieu, la province picarde, rattachée à la province de France.

Bien qu'il ne subsiste aucun bâtiment de l'ancienne Commanderie, son souvenir est resté vivace dans la région; à la fin du 19^{ième} siècle, LECOCQ (1) écrivait : "*de cette résidence vaste et importante ... véritable forteresse, il ne reste plus rien, le hameau seul subsiste*".

Par document, il est assez facile de suivre l'évolution des terres du domaine jusqu'à nos jours. Il est plus difficile, par contre, de reconstituer ce que pouvaient être les bâtiments.

ANNEE 1151 : la première donation dont TRUDON DES ORMES (2) a trouvé la trace (*confirmée par une bulle du Pape Eugène III*) est celle du 1151 faite par SIMON DE MONTECOURT pour tous les biens qu'il possédait en ce lieu "maison, vigne, moulin, près, hotes, cens et etc ..."

ANNEE 1227 : un deuxième document (2) est intéressant, en 1227 EUDES DE CONDUM vend sous sa tour de "Monchi" 10 journaux de près (le journal de Monchy équivaut à 26 ares 28. Les contenances étaient autrefois variable selon les régions ou même les villages) moins 35 verges (un journal comprenait 100 verges). Le souvenir de ce donjon est perpétué par une butte sur la rive gauche de l'Omignon tout près du pont.

ANNEE 1311 : après la suppression de l'ordre, ses biens à Montécourt seront transférés à la Commanderie des Hospitaliers (ordre de Malte) à Eterpigny. Degagny (*l'arrondissement de Péronne : 1844*) évalue la terre ainsi transmise à 100 journaux "ce qui doit être bien au dessous de la vérité".

(1) *Histoire populaire de Monchy-Lagache racontée aux enfants du Village* (1886)

(2) *Essai sur les Maisons du Temple en Picardie* (Sté des Antiquaires de Picardie : 1894).

JOYEUX

NOEL



BONNE

ANNEE